

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1939

présenté par

M. Le Fur, M. Cinieri, M. Cordier, M. Nury, M. Viry, M. Vermorel-Marques, M. Dive,
Mme Dalloz, Mme Anthoine et M. Breton

ARTICLE 3

À l'alinéa 10, après le mot :

« nationaux »,

insérer les mots :

« et naturels régionaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'y a pas lieu de distinguer entre les parcs nationaux et les parcs régionaux.